Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 59 (1962)
Heft: 4

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 1er juin par M. Georges Golay, à Cossonay, tél. (021) 8 03 44. Compte de chèques postaux II 146 79. Il fournira tous renseignements utiles.

P. S. Il faut un minimum de quinze inscriptions pour que le voyage puisse avoir lieu.

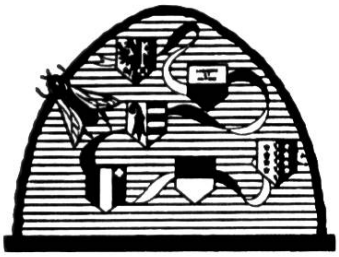

LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

† Louis-Raphaël Michaud, Bovernier

C'est avec consternation et une immense tristesse que nous avons appris le brusque décès, à l'hôpital de Martigny, dans la soirée du 25 janvier dernier, à la suite d'une opération chirurgicale, de notre cher collègue et ami apiculteur Louis-Raphaël Michaud, buraliste postal retraité. Aussi, dimanche 28 janvier, à Bovernier, une nombreuse assistance de parents, d'amis et d'apiculteurs avait tenu à accompagner à sa dernière demeure l'ami fidèle, le citoyen intègre et loyal, le chrétien convaincu qu'a été sa vie durant Louis-Raphaël Michaud.

Né en 1892, à Bovernier, Louis-Raphaël Michaud, après avoir suivi les classes primaires de son village natal, entre à l'Ecole normale de Sion où après quatre ans d'études assidues, il obtient son brevet de maître d'école. Il enseigne tout d'abord à Saxon et ensuite à Bovernier durant une vingtaine d'années. Lorsque son père prit sa retraite de buraliste postal à Bovernier, il quitta l'enseignement pour prendre sa succession à la tête du bureau de poste. Il prit une part active à la vie publique de sa commune et fut conseiller communal durant quelques périodes, puis député suppléant au Grand Conseil.

En dehors de son activité professionnelle, il s'occupa d'agriculture, mais son violon d'Ingres fut l'apiculture, à laquelle il s'adonna avec passion. Ses connaissances apicoles approfondies lui permirent bientôt d'ériger dans son jardin potager, derrière sa maison, un magnifique rucher d'une trentaine de colonies, qu'il conduisit toujours de main de maître. Il s'occupait de ses abeilles avec amour et persévérance, secondé par son inséparable et vaillante épouse.

Membre très actif et dévoué de la Société d'apiculture de Martigny depuis 1915, il en fut le président durant de nombreuses années. Rentré dans le rang, il était resté très assidu aux assemblées et aux sorties de la Société, où il apparaissait toujours en compagnie de son épouse. Aussi, en 1950, la Romande avait-elle récompensé son indéfectible fidélité en lui remettant le traditionnel gobelet de vétéran.

D'un abord agréable, jovial, bienveillant, nous aimions à nous arrêter avec l'ami Louis et à parler de nos avettes. Il avait gardé le souci constant de s'instruire sur les techniques apicoles nouvelles et à faire bénéficier les autres de ses propres expériences.

Nous garderons de notre grand ami Louis-Raphaël le meilleur et le plus intime des souvenirs. Souvenir d'un chrétien convaincu et fervent, souvenir

d'un brave et honnête homme, d'un grand ami des abeilles, rentré trop tôt à la Maison du Père.

A son épouse et à ses enfants attristés et dans la peine, nous réitérons, au nom de tous les apiculteurs de la section de Martigny, notre sympathie émue et nos sincères condoléances. *C. F.*

† M. Robert Vorlet, Marly-le-Grand

La Société d'apiculture « L'Abeille Fribourgeoise » vient d'éprouver une grande perte en la personne de son cher président, M. Robert Vorlet, qui s'est éteint le 22 janvier, dans sa 63e année, après une longue et cruelle maladie qu'il combattit avec un ténacité admirable durant trois ans. Malgré le mal qui le tenaillait, M. Vorlet avait à peine ralenti son activité débordante et, l'été dernier, il était heureux d'annoncer à ses amis que sa maladie était enfin enrayée.

Hélas ! ce n'était qu'une accalmie et brusquement, en décembre, la maladie se déclara foudroyante et eut rapidement raison de cette forte constitution.

Nous ne parlerons pas de son activité professionnelle au sein du corps de gendarmerie, où il se fit estimer et aimer de ses supérieurs et de ses collègues. Nous nous contenterons de relever ses vastes connaissances et ses mérites en apiculture.

M. Robert Vorlet passa son enfance à Domdidier, où son père, inspecteur des ruchers, l'initia très tôt à l'art apicole pour lequel il se passionna sa vie durant.

Praticien et théoricien de talent, la vie des abeilles n'avait plus de secret pour lui. D'une douceur exemplaire, d'un calme étonnant, il manipulait nos bestioles avec une facilité incroyable. Curieux et ingénieux, il essaya et réussit l'élevage des reines d'après sa propre méthode, qu'il exposa maintes fois dans des cours.

Son rucher était un modèle de soins, d'ordre, de propreté et faisait l'admiration de nombreux apiculteurs rendant visite à ce conseiller compétent, bénévole et courtois.

Comme conférencier, M. R. Vorlet se fit apprécier dans de nombreuses sections tant fribourgeoises, vaudoises que neuchâteloises, qui bénéficièrent de son savoir sûr et précis. Il publia toute une série d'articles apicoles fort instructifs dans *Le Paysan fribourgeois* et dans notre bulletin romand.

Secrétaire-caissier de notre société de 1951 à 1960, M. R. Vorlet fut appelé à la présidence au printemps dernier, pour succéder à M. F. Ridoux, démissionnaire. Avec une belle ardeur, il se mit à la tâche et élabora tout un plan de travail, qu'il ne put, hélas ! réaliser.

Trop tôt disparu, M. Vorlet laisse à tous ceux qui ont eu le plaisir de le connaître le souvenir d'un homme bon, loyal et franc, et son nom restera longtemps en honneur parmi les apiculteurs.

Nous prions Mme Vorlet et sa famille d'accepter l'hommage de notre plus profonde sympathie et de nos condoléances les plus sincères.

M. Brünisholz, président.

Comptes rendus

Section des Montagnes Neuchâteloises

Le traditionnel souper, qui réunit chaque année bon nombre de sociétaires et leur famille, a eu lieu le samedi 3 février 1962, au Restaurant de la Place, au Locle. C'est dans une atmosphère cordiale et très sympathique que les quarante-cinq participants firent honneur à un excellent repas très bien présenté. Notre président, M. Leuba, a eu l'agréable mission de remettre, au cours de la soirée, le gobelet offert par la Romande pour trente-cinq ans de sociétariat à M. Marcel Vuillième, de La Chaux-de-Fonds, ancien membre du comité. Une attention spéciale avait également été réservée à notre collègue Théo Baillod qui, pour des raisons professionnelles, abandonnait son poste au comité après vingt-cinq ans de fidèle collaboration. Cette petite manifestation fut dans sa simplicité un témoignage vivant de reconnaissance et de sincère amitié à l'égard de ceux qui ont travaillé et qui sont restés fidèles au poste.

Puis le moment est propice à l'évocation des expériences faites et des aventures subies, parfois bien drôles. Parmi ces dernières, relevons en bref celle dont fut l'auteur, il y a quelques années, un magnifique matou angora. Chassé par un violent orage, le matou se précipite par la fenêtre, dans une chambre du rez-de-chaussée de la ferme et tombe... dans un bidon de miel liquide ! Inénarrable fut la scène décrite par notre malchanceux collègue qui eut bien de la peine à remettre en état son matou, ce dernier ayant d'un seul coup perdu plus de la moitié de son volume ! Ajoutons encore que ce magnifique angora devait être né sous une mauvaise étoile, puisque sa destinée était de finir ses jours dans le four d'un poêle qui lui servait de couchette bien chauffée et dont la porte, par inadvertance, avait été fermée ! Pauvre matou !

La soirée fut encore agrémentée par nos fidèles pianistes, accordéonistes et chanteurs Mme Donzé et M. Calame. Jeunes et moins jeunes firent honneur aux invites à la danse et évoluèrent avec grand plaisir. En résumé, belle manifestation renforçant les liens de l'amitié.

* * *

Le dimanche 25 février 1962 était réservé à une conférence de M. le Dr Paul Zimmermann, secrétaire du comité de la SAR, sur le Congrès de Madrid. Les 48 participants, parmi lesquels l'on comptait quatre dames, ont eu grand plaisir, au Buffet de la gare, à La Chaux-de-Fonds, à entendre le distingué conférencier qu'est M. Zimmermann et à admirer les magnifiques clichés de l'Espagne.

Pays des contrastes, pays des fleurs et par conséquent pays du miel dans lequel l'apiculture est en pleine évolution. La présidence de ce congrès au sein duquel 45 pays étaient représentés, était assurée pour la première fois par une femme, Mme Dona Maria Extremera, de Cabezas.

Il serait trop long de résumer cette intéressante conférence et nous abrégerons en disant qu'à ce congrès, si des travaux de valeur furent présentés, l'on enregistra par contre peu de nouveautés. Les Russes ont présenté d'importants travaux ; par contre, les Américains sont restés dans l'ombre ou presque. Un film sur la danse des abeilles a suscité l'émerveillement des congressistes. L'organisation, laissée un peu au hasard, était bien le reflet du caractère espagnol qui a conservé la notion du temps, notre raison de vivre, et n'attachant pas la même importance que nous à l'heure qui passe. Heureux pays qui n'est pas encore l'esclave du chronométrage à outrance et qui accueille l'étranger avec affabilité et largesse.

Par de merveilleux clichés aux couleurs vives et harmonieuses, rehaussés par d'intéressants commentaires, le conférencier sut captiver l'attention de tous les auditeurs. Par ses applaudissements, l'assemblée a chaleureusement remercié le conférencier qui peut être certain que son brillant exposé a été apprécié.

Ajoutons que quelques instants furent réservés à la remise du traditionnel gobelet offert par la Romande pour trente-cinq ans de sociétariat à Mme Ischer, de La Sagne, qui fut chaleureusement félicitée. Le président se fit également un plaisir de signaler la présence de notre doyen M. Edmond Grandjean, de La Chaux-de-Fonds, qui porte très allégrement le poids de ses nonante printemps ! Bravo !

L'occasion de présenter les clichés sur les maladies des abeilles, clichés mis à la disposition des cantons par le Liebefeld, permit également à l'auditoire d'établir une comparaison entre cadres sains et cadres atteints. Cette intelligente initiative du Liebefeld permettra aux sections d'exposer ces clichés à des occasions renouvelées ; chaque apiculteur soucieux de la santé de ses abeilles se familiarisera avec l'aspect réel des cadres et deviendra un peu le médecin de son rucher.

Une place était réservée à la partie administrative, au cours de laquelle M. Roger Penneveyres, des Joux-Derrière, fut nommé par acclamation membre du comité. La question des boîtes à miel fut également discutée et il n'est pas exclu que le comité qui est chargé de l'étude de la chose ne puisse mettre à disposition des sociétaires une boîte conique à des conditions aussi avantageuses que les actuelles. Le programme de 1962 est discuté et parviendra prochainement à tous les membres. Un achat de sucre de canne est en cours.

L'assemblée se termine par un exposé de la situation relatif à la formation d'une section dissidente à La Chaux-de-Fonds, donnant lieu à une laborieuse discussion. L'assemblée fait confiance au comité et le charge de liquider la chose au mieux en sauvegardant les intérêts de la société.

Agréable journée laissant, d'une part, un beau souvenir aux participants et renforçant, d'autre part, le courage du comité. *G. M.*

Société d'apiculture de Marly et environs

Le 28 janvier dernier, notre société tenait son assemblée à la Croix-Blanche, à Marly.

Dans son rapport, le président, M. Henri Macherel releva les mérites de ceux qui ont pris part au concours des ruchers, au mois de juin, concours cantonal au sein de la Fédération de la Sarine. Malgré les conditions déplorables du temps et une récolte très inférieure à la moyenne, MM. H. Macherel, A. Rossier, A Schweizer, C. Clément, C. Dousse, G. Horner, E. Berset, M. Kolly et P. Michel n'ont pas hésité à affronter les rigueurs d'un jury, bien intentionné, certes, mais impartial ; et ils ont récolté de beaux lauriers. D'autres encore, qui, bien préparés, ont été empêchés au dernier moment de concourir, ont droit à nos éloges.

Grâce à la tombola lancée en vue de couvrir les frais du concours, la situation financière apparaît prometteuse et M. Léonard Burgi, caissier, en fut félicité.

L'activité pour la nouvelle année ne diffère guère de celle de l'année écoulée : films, conférences, visites de ruchers avec travaux pratiques, sortie annuelle, qui conduisit nos membres au Grand-St-Bernard, le 23 juillet dernier, et pourrait se dérouler en France cette année.

Puis chacun fut heureux de féliciter M. Othmar Droux, dévoué membre du comité, qui recevait le gobelet argent de la Romande pour 35 années d'activité, de soucis, de piqûres mais aussi de joies et de délassements dans la conduite de son rucher.

M. Alfred Surchat, membre du jury du concours voulut bien faire part de quelques remarques et tirer des leçons de ces belles joutes. Les connaissances théoriques et la bonne volonté des concurrents l'ont surtout frappé, de même que la propreté des installations.

L'assemblée se termina par la présentation d'un beau film en couleurs par M. Cuendet, président de la section d'Orbe. Chacun s'émerveilla devant les beaux arbres en fleurs et les abeilles en activité. De telles séquences dénotent beaucoup de patience et d'adresse de la part du cinéaste. Merci, M. Cuendet !

Le secrétaire.

Assemblée à Payerne des apiculteurs des sections d'Avenches, Basse-Broye et Lucens, le dimanche 18 février

Une centaine de participants, dont beaucoup de dames et quelques jeunes gens.

Séance ouverte à 14 h. 30 par l'assemblée debout pour honorer la mémoire de M. Vorlet, apiculteur chevronné, à Marly-le-Grand, décédé récemment.

M. Cuendet, apiculteur à Baulmes et président de la section d'Orbe, présente son beau film sur les abeilles. Film de très grande valeur artistique et éducative, film de chez nous, avec vues saisissantes de la floraison de nos arbres fruitiers et de nos prairies, suivies de tableaux très nets des travaux au rucher : film éminemment recommandable pour les jeunes et pour les écoles, capable de susciter des vocations apicoles.

M. Sueur, président de la Fédération vaudoise, donne ensuite une très intéressante causerie sur le « Langage des abeilles », d'après le livre du savant allemand Karl von Fritsch qui pendant 40 ans a expérimenté inlassablement les découvertes qu'il rend vivantes.

Après quoi, sur le désir exprimé par différentes personnes, M. Sueur résume brièvement les discussions que, dans la séance du 17 février, les délégués de la Vaudoise ont eues sur le problème angoissant pour notre apiculture de la lutte antiparasitaire.

Suivit un moment de discussion et la séance fut levée après les vœux de bon retour au foyer et de bonne reprise de l'activité apicole, de printemps favorable et de beau miel abondant, coulant en un beau ruban ambré comme dans le film de M. Cuendet. L. B.

Assemblée générale de la Société d'apiculture de Lausanne

L'assemblée statutaire a eu lieu à Lausanne le 21 janvier 1962. Contrairement à l'habitude, c'est en premier lieu que fut placée la partie récréative. En l'occurrence, nous eûmes le très grand plaisir d'entendre une conférence extrêmement intéressante et enrichissante de Mme Géo Blanc : *Miel et pollen, aliments de vie.*

A notre époque où l'homme, apprenti sorcier parvenu à son apogée, s'imagine un peu trop vite pouvoir recréer tout ce qui s'élabore dans la nature, il est réconfortant de constater que miel et pollen, ces « fruits du rucher », n'ont jamais pu être imités. Le miel et le pollen sont les aliments les plus subtils qui existent et d'une importance vitale pour l'organisme humain. Pourquoi ? Le miel est aseptique, on peut même dire qu'il est un antibiotique. On peut le conserver cent ans et plus sans qu'il subisse la moindre altération. Notons en passant le travail admirable de l'abeille qui parcourt 100 000 kilomètres pour ramener à la ruche un kilogramme de nectar, qui, lui, doit encore perdre les trois quarts de son poids d'eau avant de mériter le nom de miel !

Le miel fait partie d'une catégorie d'aliments, appelés glucides. Il sera donc composé en majeure partie de sucre, de 70 à 75 %, déjà transformé par l'abeille et rendu de ce fait directement assimilable, sans travail fatigant pour l'appareil digestif. Il contient en outre une trace de toutes les vitamines et une part énorme de sels minéraux.

Quelqu'un a dit : « Le miel est un secret que le Créateur a confié aux abeilles. » Nous disons que le miel est un aliment-miracle. Si l'on ajoute qu'il agit doucement, à la longue, nous saurons que les personnes qui en consomment régulièrement, à leur petit déjeuner, par exemple, voient leur organisme se fortifier peu à peu et résister victorieusement à toutes sortes de troubles.

Celui qui sait que le miel agit sur la circulation coronarienne peut, peut-être, se protéger de l'infarctus, si commun aujourd'hui. Le sucre du miel est stocké dans le foie sans effort et sans fatigue puisqu'il contient en lui les éléments nécessaires à son assimilation. Il a une heureuse action sur la flore intestinale, ce qui se comprend aisément puisqu'il est aseptique. Il remonte rapidement le taux de l'hémoglobine chez les affaiblis et les anémiques. Pour le diabétique même, le miel peut être une source intéressante à cause de certains éléments, à condition que le médecin traitant ait donné son avis. A Bordeaux, un médecin présentant une thèse sur le venin d'abeille s'est exprimé ainsi : « Le cancer est extrêmement rare parmi les praticiens apicoles. » Le miel est un sédatif qui permet de lutter contre les insomnies.

Avec le pollen, on obtient des résultats encore plus spectaculaires, car c'est un aliment complet, une synthèse d'éléments naturels indispensables à la vie, l'aliment le plus riche que la nature nous offre sous un volume aussi concentré. Il est très riche en vitamines et présente un fait unique dans la nature : le pollen contient précisément les acides aminés que l'organisme est incapable de fabriquer lui-même et qu'il doit donc puiser dans sa nourriture quotidienne d'où ils sont le plus souvent absents.

Le pollen augmente l'appétit et permet à ceux que rien ne fait engraisser de reprendre du poids. C'est un régulateur. Grâce à un principe antibiotique, il rend aux bactéries utiles leur vigueur et supprime les microbes néfastes. Le pollen rend optimistes les plus désabusés, supprime les états de dépression si fréquents aujourd'hui. Il permet à l'esprit d'avoir des idées claires et de se concentrer facilement. Il rétablit la croissance normale chez les enfants déficients et malingres. Il supprime l'anémie, à tout âge.

En résumé, le pollen convient, tout comme le miel, au petit enfant, à l'adolescent, à l'adulte et aux personnes qui vieillissent prématurément. Pour conclure, nous savons maintenant que le miel et le pollen sont des aliments-miracle, capables de maintenir en état de vigueur et de jeunesse un organisme sain qui fait régulièrement une cure de pollen et qui consomme quotidiennement sa ration de miel.

En seconde partie, s'ouvrit l'assemblée générale proprement dite. M. Robert Bovey, président, souhaite la bienvenue à quelque 65 présents et en particulier à MM. Dériaz, agriculteur à Arbon, et Henchoz, de la section des Alpes.

Nous entendons alors le rapport du président pour l'exercice 1961. « Année de foin, année de rien », dit un vieux dicton paysan. En effet, la récolte fut déficitaire pour la plupart d'entre nous. Cette année déficitaire a eu une influence sur la marche de notre société, dont l'effectif passe de 268 à 247, soit une diminution de 8 %. Devant l'impossibilité de conserver ou de retrouver un emplacement favorable pour établir un rucher, quelques membres ont vendu leurs colonies, le terrain étant occupé par des immeubles locatifs ou exproprié par l'autoroute. Toutefois, la vitalité de notre section s'est maintenue et notre dernière assemblée générale comptait 75 personnes. En plus, il y eut huit manifestations diverses : six réunions amicales animées en particulier par MM. Bovey, Bourgeois et Subilia, et deux sorties. La première fut consacrée à la visite du rucher de M. Humair, à Chigny-sur-Morges. Ce dernier nous offrit une délicieuse collation. La deuxième était la fête du 75e anniversaire de notre société. Le 2 juillet, 100 personnes prirent le départ de Lausanne en car pour se rendre à la Berra et visiter une station de fécondation. Malgré une malencontreuse averse au mauvais moment, cette journée de fête laissa à chacun un excellent souvenir.

En 1961, il a été livré 26 tonnes de sucre.

Deux stations de fécondation ont été mises à votre disposition. Malgré les résultats peu encourageants, le comité propose de maintenir ces deux stations en activité.

M. Aebi, membre du comité depuis 1924, a lu son 38e rapport d'assemblée générale. Exemple de fidélité, notre ami se retire avec la satisfaction du devoir accompli.

M. Bovey conclut en souhaitant à tous de fortes récoltes et beaucoup de joie au rucher pour 1962.

Le rapport est longuement applaudi et accepté.

Le caissier, M. Grenier, présente alors les comptes de 1961. Ceux-ci font ressortir un léger déficit. M. Chatelain, rapporteur de la commission de vérification des comptes, demande décharge du caissier et de la commission, ce qui est accepté.

M. Bourgeois, responsable du contrôle du miel, déclare que six apiculteurs ont sollicité le contrôle de leur récolte. Ce rapport fut également admis à l'unanamité.

L'assemblée décide alors de continuer l'achat de sucre en société.

Nous passons alors à l'élection du nouveau comité : les trois anciens membres sont réélus et les deux nouveaux membres, MM. Humair et Subilia, sont élus à l'unanimité. Le comité est donc formé de MM. Bovey, Bourgeois, Subilia, Humair et Maget.

L'assemblée se termine alors par la remise des souvenirs de la SAR. Cette année, M. Bourgeois a le plaisir de féliciter cinq vétérans : Mme B. Decérenville, MM. G. Fluch, A. Gilliéron, P. Monod et A. Stoudmann pour leurs trente-cinq ans de sociétariat. En levant son verre en leur honneur, il relève que nos vétérans ont semé le bon grain et qu'il espère qu'une partie de la semence germera.

M. G.

Fédération vaudoise

C'est sous la présidence de M. Sueur, de Corcelles-Concise, que les délégués des 19 sections vaudoises ont tenu leur assemblée générale à Lausanne, le 17 février.

Dans son rapport, le président relève que les cas d'empoisonnement d'abeilles deviennent de plus en plus fréquents et de plus en plus graves. Cette question est actuellement le souci No 1 du comité vaudois.

Le dernier cas d'empoisonnement, signalé le 27 août 1961, est certainement le plus tragique. Toute une région a été touchée. Le magnifique rucher de M. Fr. Theintz, à Allaman, a vu près de 50 colonies exterminées en trois jours. L'analyse indiquait « intoxication », mais toutes les recherches et enquêtes n'ont pu déterminer les causes de ce désastre.

A la lumière de ces faits nouveaux, tout le problème des intoxications doit être revu. Les délégués chargent le comité de proposer à l'assemblée de la SAR d'étudier la possibilité d'inclure les risques d'intoxication dont l'origine n'a pas pu être déterminée, à l'assurance « Vol et déprédations ».

M. Ed. Bassins est désigné comme candidat au comité de la SAR en remplacement de M. Gonet, qui quitte ce poste après de longues années de fructueuse activité.

M. Burri demande au comité d'intervenir auprès des pouvoirs publics, afin d'interdire de brûler les haies et talus, pour conserver le peu de flore naturelle qui nous reste.

Après une longue discussion, la cotisation à la caisse maladie cantonale a été portée à un franc par colonie.

Le comité reste formé de MM. Sueur (Corcelles-Concise), président ; R. Bovey (Romanel), caissier, et D. Félix (Apples), secrétaire.

« L'Abeille Fribourgeoise », Société d'apiculture de la Sarine
Rapport sur l'assemblée générale

Notre société a tenu son assemblée le 18 février dernier, à Fribourg.

M. Robert Pillonel, vice-président, souhaite la bienvenue à tous les participants et souligne la présence du R.P. Joseph Marie, prieur d'Hauterive, ainsi que celle de M. l'abbé Dubey.

Il prononce un éloge émouvant à la mémoire des regrettés disparus M. Ridoux, ancien président, et M. R. Vorlet, président en charge. L'assemblée, très recueillie, se lève pour observer une minute de silence.

M. Dietrich, président cantonal, s'excuse pour force majeure.

Sur proposition du comité, par acclamation, l'assemblée appelle M. M. Brunisholz, instituteur à Fribourg, à la présidence de la société. M. L. Andrey, de Posat, est nommé membre du comité.

Le nouveau président remercie l'assemblée pour l'honneur qui lui échoit et déclare se vouer entièrement à la cause apicole.

L'assemblée décide de faire une promenade à Künten pour visiter les établissements Meier, puis continuer le voyage jusqu'à Kloten.

Deux plateaux de vétérans sont délivrés : l'un à M. Raymond Yerly, de Treyvaux, qui malheureusement n'est pas présent pour la circonstance, étant retenu chez lui pour cause de maladie, l'autre à M. Louis Haefliger, à Marly-le-Grand.

M. Léon Allaman, de Ferpicloz, sera proposé comme inspecteur des ruchers ou suppléant, à l'assemblée de la Fédération cantonale d'apiculture.

Des conférences et des visites de ruchers seront organisées durant l'année.

Le comité compte sur la bonne volonté et l'enthousiasme des membres et souhaite une bonne année apicole à chacun.

Convocations

Fédération jurassienne des Sociétés d'apiculture

Assemblée des délégués le samedi 5 mai 1962, à 14 h. 30, à l'Hôtel Terminus, Delémont.

Le comité.

Section du Gros de Vaud

L'assemblée générale est fixée au dimanche 8 avril 1962, à 13 h. 30, à l'Hôtel de Ville d'Echallens.

A l'ordre du jour : Election d'un membre du comité en remplacement de Fernand Millioud, décédé.

Après la partie administrative, conférence de M. Georges Chassot, maître régional à Romont et nouveau membre du CC, sur ce sujet : *La vie de l'abeille et préparation de la ruche pour la récolte.*

Qu'on se le dise et venez nombreux. *Le comité.*

Société d'apiculture de Marly et environs

Venez nombreux à la prochaine réunion qui aura lieu le dimanche 8 avril, à 14 heures, à l'Hôtel de la Croix-Blanche, à Marly.

Il ne sera pas envoyé de convocation.

Le sujet traité sera les travaux du printemps, le cadre témoin et son utilité. A cette occasion, vous aurez le plaisir de faire la connaissance du nouvel inspecteur des ruchers et de son suppléant.

Le comité.

Société d'apiculture Ajoie et Clos-du-Doubs

Rappel : Il est rappelé à nos membres l'importante assemblée de printemps qui aura lieu à l'Inter, à Porrentruy, le 8 avril prochain, à 14 h. 15, et qui débutera par la projection de deux films. Voir l'ordre du jour dans le numéro 3 du journal.

Le comité.

Société genevoise d'apiculture, Genève

Réunion amicale mensuelle, le lundi 9 avril 1962, au local, Café de la Grappe Genevoise, 4, rue de Cornavin, à 20 h. 30.

Sujet : « Par monts et par vaux... », projection de clichés en couleurs par notre collègue M. le pasteur M. Buscarlet.

A cette occasion, plusieurs clichés provenant de la Station du Liebefeld et concernant les maladies des abeilles seront projetés.

La course prévue au Valromey a été fixée par le comité au dimanche 17 juin 1962. Veuillez réserver cette date.

Société d'apiculture de Lausanne

Réunion amicale le 14 avril 1962, à 20 h. 15, au local, Hôtel de la Cloche, Grand-Pont 8.

La flore printanière et comment reconnaître la loque seront les sujets traités à cette amicale.

Rappel: Vente de cire chez M. G. Humair, 10, route de Genève, à Lausanne.

Le comité.

Société d'apiculture de Saint-Maurice

L'assemblée générale annuelle aura lieu à la Salle communale de Collonges, le dimanche 15 avril 1962, à 14 h. 30.

Ordre du jour : Procès-verbal de l'assemblée de Vérossaz, août 1961 ; Rapports administratifs ; Divers et propositions individuelles ; Films et entretien apicole, par M. Richard, inspecteur cantonal.

Nous comptons sur une participation aussi nombreuse qu'à Vérossaz, l'été dernier. Réservez pour l'apiculture cet après-midi de dimanche et n'oubliez pas d'inviter vos épouses et vos amis.

Le comité.

Les abeilles ne piquent plus

Vareuse « **Hermetic** », ensemble couvrant tête, nuque, bras, mains et corps jusqu'à la ceinture (voile grillage de verre ; élastique à la taille). **Nouveaux gants spéciaux en cuir extra-souple et lavable.**

Prix : Fr. suisses 23.—

Supplément pour pantalon serré à la taille et aux chevilles, complétant parfaitement l'ensemble « **Hermetic** »

Fr. 7.50

Retour accepté dans les 8 jours en cas de non-convenance.

OLLAGNON
ST-PAUL-EN-CORNILLON (Loire)
FRANCE

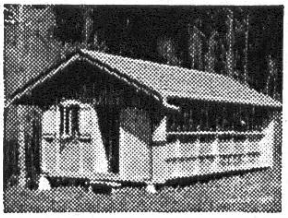

A VENDRE ruchers pour 8, 12 et 20 colonies suisses, facilement démontables, en pin de montagne.

U. Weber-Aeberhard, Construction de ruchers Eichmatt/Riggisberg BE Tél. (031) 67 45 66

Salomon dit à son enfant:

Mange du miel, mon fils, car il est bon !

NOUVEAU PRODUIT contre la LOQUE EUROPÉENNE et pour permettre le rétablissement des colonies fortement atteintes par le Nosema. (Stimule le développement des colonies affaiblies ou moyennement robustes.)

APIMYCINE

(Erythrocin stearate Abbott)

L'APIMYCINE a été expérimentée et employée avec succès à la Station Apicole du LIEBEFELD-BERNE Voir travail du Dr WILLE. « Journal Suisse d'Apiculture » No 5 (1959).

ABBOTT

Laboratoires ABBOTT S.à r.l.
Genève 6

En vente par l'entreprise des inspecteurs cantonaux des ruchers ou par les fédérations apicoles.

Durant toute l'année, vous pouvez nous envoyer votre vieille cire (vieux rayons, opercules, cires fondues) soit pour :

1. **TRANSFORMATION EN CIRE GAUFRÉE,** de sorte que vous n'aurez que le prix du travail à payer. (Ne pas oublier d'indiquer le système.)
2. **EN ÉCHANGE DE MARCHANDISES,** c'est-à-dire que nous vous achetons votre vieille cire et vous recevrez en contre-valeur, selon votre désir, soit du matériel apicole, soit des cires gaufrées pour lesquelles vous n'aurez pas de frais de fonte.
3. **POUR LA VENTE AU PRIX DU JOUR.** Nous sommes acheteurs de toutes cires d'abeilles saines dont la valeur vous sera versée par mandat postal.

ÉTABLISSEMENTS RITHNER - CHILI-MONTHEY - Tél. (025) 4 21 54

TRAITEMENT FOLBEX

Porte-mèches en tôle pour le traitement au FOLBEX par le trou de vol ; emploi simple et pratique

Le cent : Fr. 17.—

Ets. RITHNER, MONTHEY

Tél. (025) 4 21 54